

PROGRAMME D'INCITATION AU TRANSPORT DURABLE

MANDATAIRE : Société de transport de Sherbrooke

MISE EN CONTEXTE : La Société de transport de Sherbrooke lance l'application mobile de fidélisation à la mobilité durable Shergo et cherche à développer des partenariats avec des commerçants locaux pour offrir des récompenses dans la boutique de l'application à ses utilisateurs.

DURÉE DU PROGRAMME : Du 1er mai 2024 au 31 août 2024

LES ENTENTES DOIVENT :

- permettre d'offrir des rabais sur des biens et services dont la valeur cumulative est d'au moins 500 \$
- être jugées bénéfiques et attractives pour les participants au programme Shergo
- être en conformité avec les valeurs sociales et environnementales du projet

| VALEUR TOTALE DE LA COMMANDITE | 500\$ À 1000\$ | 1000\$ À 2500\$ | 2500\$ ET + |
|--|----------------|-----------------|-------------|
| Mention de votre contribution au projet au sein d'au moins une publication médiatique de la STS | ✓ | ✓ | ✓ |
| Mention de votre contribution au projet au sein d'au moins une publication médiatique du CMDS | ✓ | ✓ | ✓ |
| Visibilité de votre commerce (avec lien de redirection vers votre site Internet) au sein de la boutique de l'application | ✓ | ✓ | ✓ |
| Commerce « en vedette » dans la Boutique pendant 1 mois | | ✓ | ✓ |
| Bannière promotionnelle à l'ouverture de l'application pendant 1 mois | | ✓ | ✓ |
| Visibilité du logo de votre commerce dans la section partenaire de la page Internet Shergo hébergée sur le site Internet de la STS | | ✓ | ✓ |
| Organisation d'un défi au nom du partenaire (modalités à discuter) | | | ✓ |
| Visibilité de votre logo d'entreprise sur une bannière publicitaire partagée à l'intérieur de l'ensemble des autobus de la STS | | | ✓ |

* La valeur totale des prix est calculée avant les taxes et avant les rabais.

** La STS se réserve le droit de mettre fin à une entente à son entière discrétion.

BORDEREAU D'OFFRE DE PARTICIPATION EN TANT QUE COMMERÇANT

Valeur de la commandite : _____

Description de la commandite et des articles à intégrer à la boutique Shergo :

Le commerçant garantit l'admissibilité des offres de commandites jusqu'au 31 décembre 2024.

La STS souscrit au principe d'opportunités égales pour la sélection des partenaires dans la mesure où les offres répondent aux critères d'admissibilité.

Le commerçant convient de ne pas engager de responsabilité en cas de tout dommage, perte ou réclamation résultant de cette collaboration.

COORDONNÉES

Nom du commerce:

Adresse(s) :

Nom du contact :

Courriel :

Téléphone :

SIGNATURE: _____

SVP Retournez-nous le formulaire à recompenses_shergo@sts.qc.ca